11

Des solutions transparentes

Réalisé par

G2C environnement

75 avenue de Paris

19100 BRIVE-LA-GAILLARDE

Etabli par	Validé par
CEB	JLO

COMMUNE DE MEYMAC
DEPARTEMENT DE LA CORREZE

PLAN LOCAL D'URBANISME

ANNEXES
ETUDE – AMÉNAGEMENT DU LOTISSEMENT DE LA GARENNE
(PIÈCE 6.7)

Arrêté le :

Approuvé le :

Conseil et assistance technique pour la gestion durable de l'environnement et du patrimoine

AIX EN PROVENCE - ARGENTAN - ARRAS – BORDEAUX - BRIVE – CASTELNAUDARY - CHARLEVILLE - MACON - NANCY - PARIS - ROUEN

Siège : Parc d' Activités Point Rencontre – 2 avenue Madeleine Bonnaud- 13770 VENELLES – France - Tél. : + 33 (0)4 42 54 00 68 - Fax : +33 (0) 42 4 54 06 78 e-mail : siege@g2c.fr

G2C ingénierie - SAS au capital de 781 798 € - RCS Aix en Provence B 453 686 966 – Code NAF 7112B – N° de TVA Intracommunautaire : FR 75 453 686 966

www.g2c.fr

Identification du document

Elément		
Titre du document	Aménagement du Lotissement de la Garenne	
Nom du fichier	7.7_ Aménagement_Lotissement_Garenne.doc	
Version	7/04/2008 à 08h58	
Rédacteur	Cécile BURAUX	
Vérificateur	Jérôme LOVADINA	
Chef d'agence	Eric FERLAND	

Réalisé par

G2C environnement

75 avenue de Paris

19100 BRIVE LA GAILLARDE

DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE
COMMUNE DE MEYMAC

LOTISSEMENT COMMUNAL

SCHEMAS D'AMENAGEMENT

Par délibération en date du 16 mars 2001, la municipalité de MEYMAC a décidé de créer un lotissement communal au lieu dit « Au Las », au Nord-Est du centre-bourg.

Le terrain communal comprend les parcelles cadastrées n°168, 191, 192, 359, et 362 d'une superficie totale de 5 à 6 hectares. Le lotissement projeté devrait associer habitat individuel et petit collectif type R+2 avec des lots d'une superficie comprise entre 1000 à 1200 m².

Ce projet est localisé sur l'ancien « camping municipal de la Garenne ».

Mai 2007

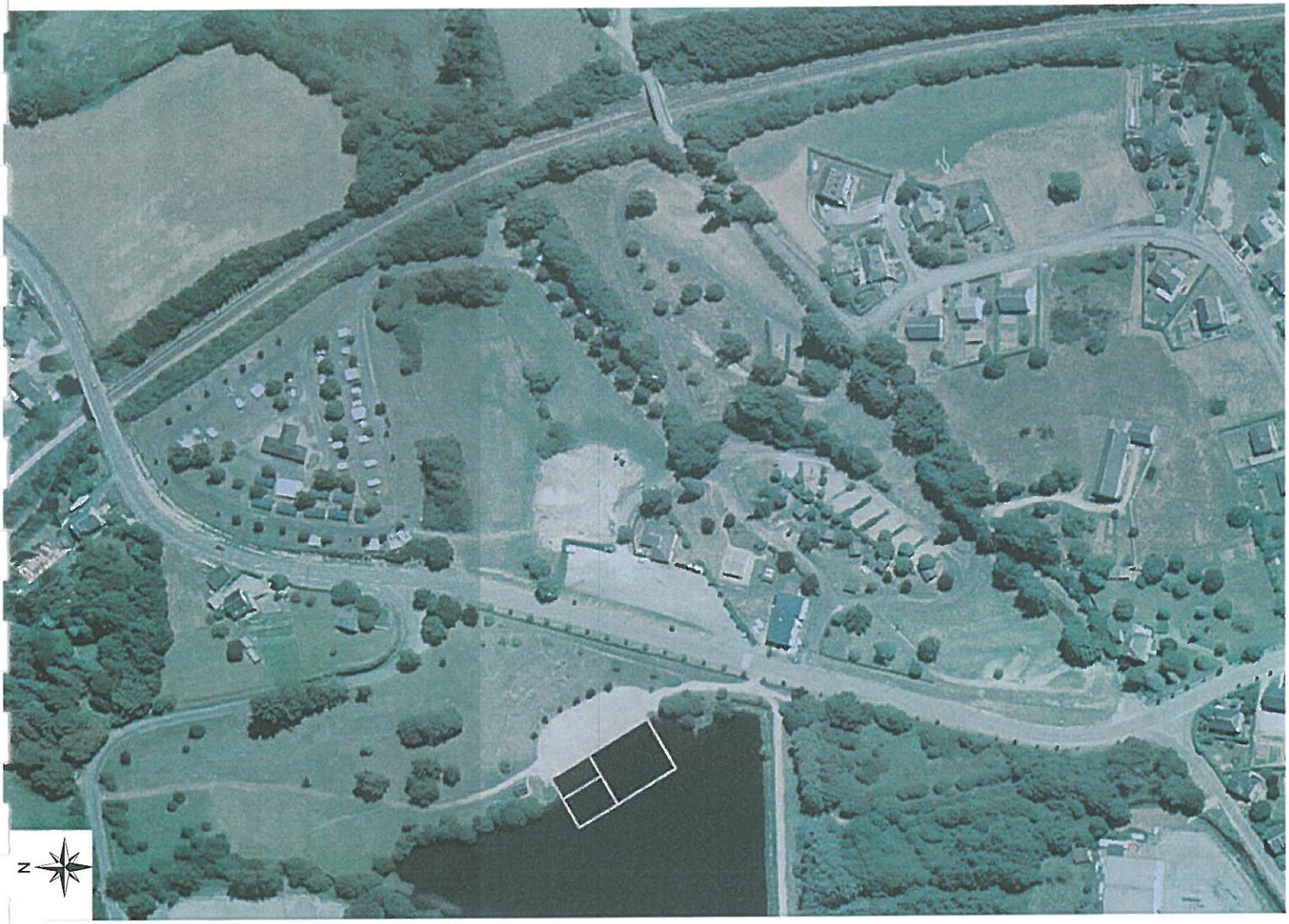
N

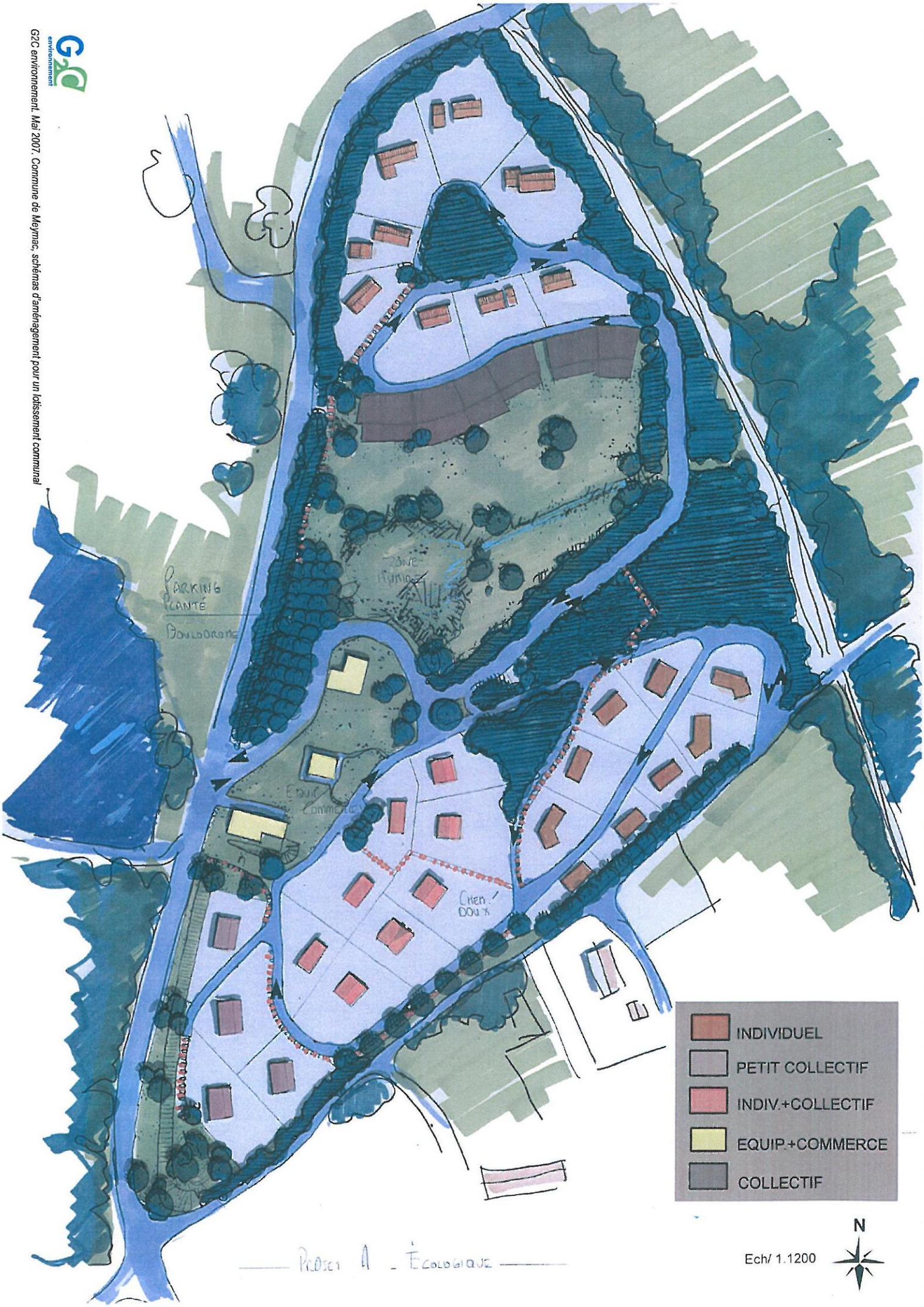

G2C environnement. Mai 2007. Commune de Meymac, schémas d'aménagement pour un lotissement communal

Un projet écologique qui privilégie la gestion des espaces et des ressources naturelles

PROPOSITION A	logements min	logements max	moyenne terrain / logements
Maison individuelle	8	8	1000 m²
Immeuble collectif (R+1)	24	36	logement de 80 m² en moyenne
Petit collectif (R+1) Petit collectif (R+2)	8	16	logement de 80 m² en moyenne
Maison individuelle	13	13	600 à 700 m²
TOTAL LOGEMENTS	53	73	
TOTAL POPULATION (2.5)	132	182	

Petit collectif reprenant le motif architectural local

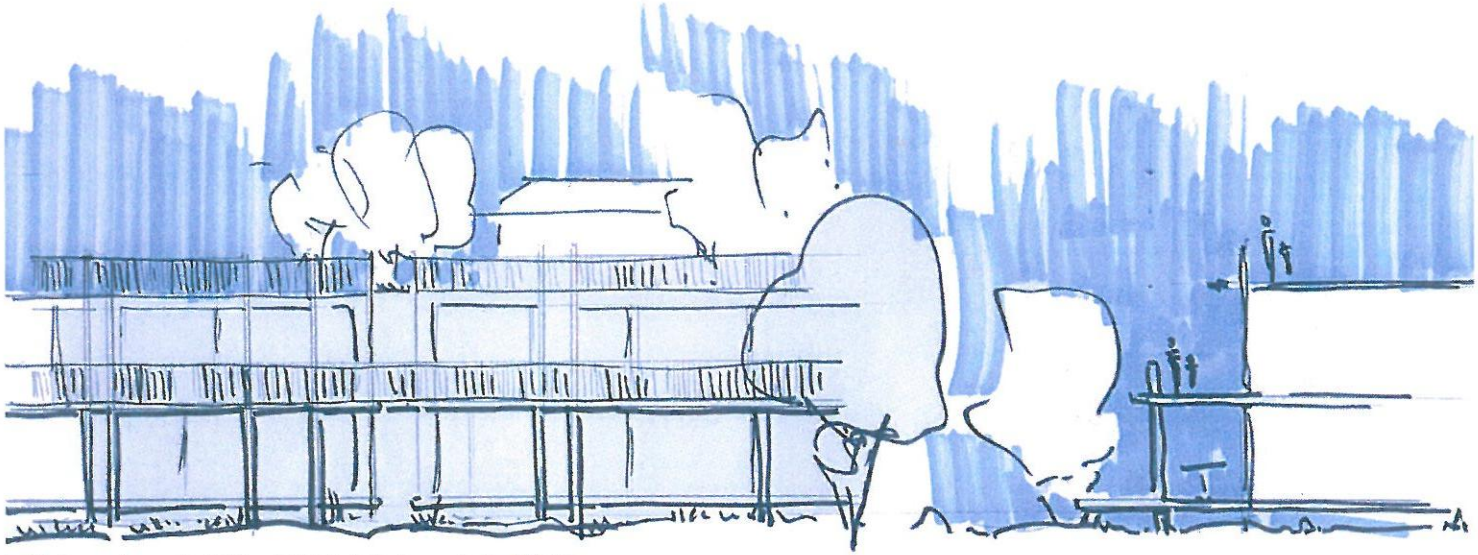

Architecture contemporaine HQE modulable, individuelle ou collective

COMMUNE DE MEYMAC, DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE

SHEMAS D'AMENAGEMENT POUR LE LOTISSEMENT COMMUNAL «AU LAS»

MAI 2007

Réalisé par

G2C environnement

75 avenue de Paris

19100 BRIVE LA GAILLARDE